

LA FORMULE

Pourquoi choisir ce séjour ?

Introduction

LE CENTRE DE COURS

Cambridge

Notre école de Cambridge est véritablement un centre d'excellence en Angleterre. Installée dans un très beau manoir de style Géorgien, elle est entourée d'un parc parsemé de jardins superbement entretenus. De nombreux endroits sont aménagés, dans l'école comme dans son parc, pour que les étudiants puissent profiter d'un cadre de travail et de détente des plus haut de gamme. Les récents travaux d'extension et de modernisation ont été réalisés avec goût.

Dans le dernier rapport d'inspection du British Council, le site et les espaces qui le composent ont tous été marqués comme des "forces", dépassant largement les attentes de l'institution :

"The provision meets the section standard and exceeds it in every area. The school's general environment supports and enhances the studies of students and the work of staff to a high degree. The classrooms are of a good size and are very appropriately furnished. The students' recreational and eating areas are also extremely well furnished and the provision of food is of a high standard. Students and teachers have access to the most up-to-date technology and receive appropriate training and support."

1. 30 salles de classes spacieuses et très confortables
2. Pouvant accueillir en moyenne 10 étudiants/adultes par classe
3. Tableaux numériques interactifs dans la majorité des salles de cours
4. Internet et wifi
5. Une immense bibliothèque possédant plus de 10 000 ouvrages à votre disposition
6. 2 centres d'étude personnelle multimédia avec 30 postes informatiques, CD, plus de 800 films en DVD, presse britannique, et toute une sélection de ressources pédagogiques à la disposition des étudiants
7. Prêt d'ordinateurs portables



8. Grande salle de conférence et de projection
9. Plein d'équipements de loisirs dans le parc : terrain de football, courts de tennis, terrains de basketball et de volleyball
10. Un pavillon des sports avec tennis de table, tables de billard, TV écran géant
11. Une salle de restauration en libre-service pour vos déjeuners
12. Une terrasse dans le parc pour prendre vos repas à l'extérieur aux beaux jours
13. Photocopies, scans, impressions : gratuits !
14. Service de conseil et d'orientation pour les études supérieures en Grande-Bretagne
15. Ecole accessible aux personnes à mobilité réduite
16. Peu d'écoles de langue peuvent offrir d'aussi beaux équipements aux étudiants d'ASL !

- Internet
- Wifi gratuit
- Bibliothèque
- Espace multimédia
- Cafétéria
- Tableaux numériques interactifs
- Distributeur de boissons
- Espace Lounge
- Jardin
- Parc privé

LES COURS

L'intensité des cours est "à la carte" :

- le minimum obligatoire est de 15h de cours par semaine, soit 3h chaque matin.
- il est possible d'ajouter 5h de cours supplémentaires par semaine, soit 1h de cours chaque après-midi après la pause déjeuner.

- 14 élèves maximum par classe (11 en moyenne)

L'école accepte de placer les élèves d'un groupe scolaire dans les classes internationales selon leur niveau ou bien de les accueillir dans des closed group si le professeur souhaite qu'un sujet particulier soit travaillé. Une demande fréquente concerne la préparation d'un test ou d'un examen d'anglais (TOEIC, TOEFL, First Certificate of English, Certificate of Advanced English).

Les petits effectifs garantissent une pratique intensive de l'anglais pendant les heures de cours. Les élèves du lycée seront mélangés avec les participants inscrits à l'école cette même semaine. Ils sont de cultures et de pays différents.

LES ACTIVITÉS

Le déjeuner

- Les élèves déjeunent à la cafeteria de l'école
- Ils disposent d'une carte chargée à hauteur de 35 £

10h d'activités en anglais

- Ateliers linguistiques organisés par les enseignants l'après-midi
- Excursions et visites incluses : centre de Cambridge, université de Cambridge, cathédrale.

Soirée

- Les élèves sont attendus pour dîner par leurs familles d'accueil.
- Ils ne sont pas autorisés à sortir après le dîner sauf si leur professeur organise une activité particulière.

L'HÉBERGEMENT

Les mineurs qui participent à des séjours linguistiques en école de langue sont hébergés chez l'habitant : c'est une obligation imposée par le British Council.

Les élèves du lycée Sainte-Marie Grand Lebrun sont donc hébergés en **chambre double** dans des familles qui ont été sélectionnées par l'école. Celle-ci dispose d'une personne chargée (à temps plein) de sélectionner des familles, de les inspecter et de servir de liaison avec les participants. Le British Council indique sur ce point :

"The accommodation provided is of a high standard and the management of the accommodation systems works to the benefit of the students. Care of students, accommodation, leisure opportunities, are areas of strength."

L'hébergement en chambre double implique de communiquer la liste des binômes pour les affectations. Cette liste ne pourra pas être modifiée.

Le petit-déjeuner et le dîner seront pris sur place. Pour rappel, le déjeuner est également inclus mais il est pris à la cafeteria de l'école.

LE VOYAGE

Le séjour linguistique organisé par Madame Davo-Verdavoir aura lieu **du dimanche 29 avril au vendredi 5 mai 2018.**

L'accueil-transfert des participants est inclus dans le prix : l'école accueillera les participants à **la gare de Londres Saint-Pancras** et les raccompagnera à leur retour.

LES FORMALITÉS

Pour les participants de nationalité française :

Pour les participants de l'Union Européenne :

- Passeport en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions
- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR, DES FORMALITÉS SUPPLÉMENTAIRES SONT IMPOSÉES :

Pour les participants de l'Union Européenne :

- Passeport en cours de validité
- Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions

- La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

SI LE PARTICIPANT EST MINEUR :

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 4 à 5 documents sont obligatoires pour se rendre en Grande-Bretagne :

Document 1 : Passeport en cours de validité

Document 2 : [Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire](#), obtenue en ligne, complétée et signée par le Responsable Légal habilité, imprimée, et remise au mineur voyageant. A télécharger ici : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

Document 3 : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (document 2)

Document 4 : Le formulaire "Letter of Consent to Travel", ou "Authorisation to Travel" (selon le titre que leur donne chaque école), que vous trouverez dans votre Espace Perso. A imprimer, compléter, dater et signer.

Document 5 : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention des documents, qui peuvent nécessiter jusqu'à 3 mois suivant les régions

Les mineurs ont obligation de souscrire le service Accueil-Transfert à l'arrivée et au départ et leur responsable légal doit retourner à ASL le formulaire de Décharge de Responsabilité qui sera joint à la lettre de confirmation du séjour envoyée par ASL.

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

FORMALITES SANITAIRES COVID-19

ASL attire votre attention sur l'obligation de respecter les contraintes sanitaires édictées par le gouvernement britannique pour entrer en Grande-Bretagne.

Vous trouverez sur ce site officiel les dernières informations à jour :

<https://uk.ambafrance.org/Conditions-de-deplacement-entre-la-France-et-le-Royaume-Uni>

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

LES DATES ET LES PRIX

[Devis interactif](#)

Cours	Voyage	Prix
1 semaine	voyage individuel	27 500,00 €

Frais d'hébergement

Caractéristiques

A partir de 16 ans
Demi-pension
Chambre double / Salle de Bains partagée

**Prix
inclus**

Options & prestations accessoires

Caractéristiques

Assurance Multirisques (Médicale/Rapatriement PLUS Annulation avant le départ, RC)

**Prix
à partir de
90,00 €**

LE CENTRE EN PHOTOS







